RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3L BATIMENT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : EIFFEL Park, Bat. D Les Milles
465 Rue Claude Nicolas LEDOUX
13290 AIX-EN-PROVENCE
851 052 399 R.C.S. Aix-en-provence
Ci-après « la Société »

PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 08 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le huit juillet,
A dix heures,
Au siège social,

Jonathan AICOLINA,

Demeurant 44 rmontée des Pins, 13019 SIMIANE COLLONGUE,
Propriétaire de la totalité des 200 actions de 100 euros de valeur nominale chacune composant le capital social de la Société,

Associé unique et Président de la Société,

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 – « Siège social » des statuts ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

Transfert de siège social

L'Associée unique décide de transférer le siège social de la Société de 465 Rue Claude Nicolas LEDOUX, 13290 Aix-en-Provence à 44 montée des Pins, 13109 Simiane Collongue, à compter du 8 Juillet 2024.

AJ

3L BATIMENT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : EIFFEL Park, Bat. D Les Milles
465 Rue Claude Nicolas LEDOUX
13290 AIX-EN-PROVENCE
851 052 399 R.C.S. Aix-en-provence
Ci-après « la Société »

En conséquence, l'article 4 – « Siège social » des statuts a été modifié comme suit :

« **ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé :
« 44 montée des Pins, 13109 SIMIANE COLLONGUE».

Le reste de l'article demeure inchangé »

DEUXIEME DECISION

Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir des formalités

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Jonathan AICOLINA

[redacted]

Associé unique
Président

AJ